

## Document préparé par Statistique Canada pour le Comité sénatorial permanent des langues officielles dans le cadre de son étude sur les services de santé dans les langues minoritaires

Le 1 novembre 2024

Statistique Canada, en tant qu'organisme national de statistique, possède de nombreuses sources de données sur des sujets liés à la santé, comme la façon dont les Canadiens s'y retrouvent dans le système de soins de santé, y compris les défis, les obstacles ou la discrimination auxquels ils peuvent faire face. Le présent document a été préparé pour décrire l'information statistique produite par Statistique Canada à l'appui du Comité sénatorial des langues officielles (OLLO) dans son étude sur les services de santé dans la langue officielle minoritaire.

Dans le cadre de cette étude, il y a quelques sources pour lesquelles des données seront bientôt disponibles qui fourniront des renseignements clés sur l'accès aux services de santé dans les langues officielles.

Premièrement, l'[\*Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire \(EPLOSM\)\*](#), qui doit être publiée graduellement à compter de décembre 2024, a été effectuée afin d'obtenir des renseignements sur plusieurs aspects de la situation des résidents anglophones du Québec et francophones des autres provinces et territoires du Canada, ainsi que de leurs enfants. Dans le cadre de l'enquête, des questions ont été posées, entre autres, sur l'éducation, les dynamiques linguistiques, l'utilisation des langues officielles dans divers contextes, ainsi que l'accès à la justice, au gouvernement et aux services de santé.

En ce qui a trait aux services de santé, l'EPLOSM a permis de recueillir des renseignements sur les sujets suivants :

- l'importance pour les répondants d'obtenir des soins ou des services de santé dans la langue officielle minoritaire, sujets accompagnés de sous-questions sur l'importance de recevoir ces services d'un généraliste, d'un spécialiste, d'un infirmier, d'un psychologue, d'un pharmacien, d'un dentiste, d'un ambulancier ou d'un travailleur social;
- la disponibilité des soins ou des services de santé dans la langue officielle minoritaire dans la collectivité des répondants;
- si les répondants étaient à l'aise de demander des soins ou des services dans la langue officielle minoritaire dans un établissement de santé publique ou un centre de services communautaires;
  - la raison pour laquelle les répondants seraient mal à l'aise de demander des soins de santé ou des services dans la langue officielle minoritaire;
- la fréquence à laquelle le répondant a reçu des services ou des soins de santé dans la langue officielle minoritaire dans sa collectivité;
- la fréquence à laquelle le répondant a demandé des soins ou des services de santé dans la langue officielle minoritaire;
- la satisfaction à l'égard des services ou des soins de santé reçus dans la langue officielle minoritaire;
- la fréquence à laquelle le répondant a reçu des soins ou des services de santé dans la langue officielle minoritaire dans les contextes suivants : hôpital, clinique, centre local de services communautaires (CLSC) ou centre de santé communautaire, pharmacie, service téléphonique

- d'information santé, services téléphoniques ou de consultation virtuelle avec un médecin, services fournis à la maison, soins de santé mentale, soins de fin de vie pour un parent;
- si les soins de santé ou les services dans les communautés sont offerts activement dans la langue officielle minoritaire;
  - si le répondant préférerait recevoir des services de soins de santé à distance dans la langue officielle minoritaire plutôt que des soins ou des services en personnes qui ne sont pas offerts dans la langue officielle minoritaire.
    - Pourquoi préférerait-il les services de soins de santé à distance dans la langue officielle minoritaire?

Spécifiquement conçu pour les minorités de langue officielle, l'échantillon de l'EPLOSM visait à fournir des estimations fiables aux niveaux provinciaux et territoriaux, ainsi qu'à certains niveaux régionaux, et à contourner les limites liées à la petite taille de la population. D'autre part, l'EPLOSM ne fournira pas de renseignements sur les majorités de langue officielle.

Deuxièmement, l'[Enquête sur l'accès aux soins de santé et l'expérience de soins – Soins primaires et spécialisés \(EASSES-SPS\)](#), dont la première publication est prévue en 2025, vise à mieux comprendre la manière dont les Canadiens ont accès aux soins de santé primaires et aux soins spécialisés et la façon dont ils les utilisent, ainsi que les défis ou les obstacles auxquels ils peuvent faire face. Il s'agit d'une enquête générale sur la santé de la population et ne vise pas particulièrement les minorités de langue officielle. Elle pose plusieurs questions sur les divers aspects des services de santé chez les adultes vivant dans les 10 provinces, y compris des renseignements sur la langue des répondants en lien avec leurs professionnels de la santé :

- la langue utilisée par les répondants avec leurs professionnels de la santé;
- l'utilisation de la langue de leur choix avec leurs professionnels de la santé;
- la discrimination dans un milieu de soins de santé fondée sur la langue;
- les besoins en matière de soins insatisfaits en raison d'un problème de langue;
- les besoins en matière de soins insatisfaits en raison de la peur d'être victime de discrimination en raison de la langue.

Enfin, à compter de 2024, l'[Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes \(ESCC\)](#) et l'[Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes \(ECSEJ\)](#) permettront de recueillir des données sur l'accès aux soins de santé et les obstacles à leur accès, y compris les obstacles linguistiques, qui pourraient intéresser le public dans le cadre de l'étude du Sénat. Par exemple, ces enquêtes recueillent toutes deux des données sur :

- les obstacles linguistiques comme étant une raison pour laquelle les soins de santé ne sont pas adaptés à l'origine culturelle et à l'identité;
- les besoins en santé mentale insatisfaits en raison d'obstacles linguistiques ou culturels.

Ces enquêtes sont également des enquêtes générales sur la santé de la population et ne ciblent pas particulièrement les minorités de langue officielle. Ces données sont recueillies pour présenter annuellement sur les [indicateurs sur les priorités partagées en matière de santé](#) dans le cadre de la collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux : [Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens](#).

Ces enquêtes comprennent également des questions linguistiques, comme le font habituellement les autres enquêtes de Statistique Canada sur la population en général. Toutefois, ces enquêtes sont souvent limitées en matière d'échantillon et de questions lorsqu'il s'agit des minorités de langue officielle, mais elles fournissent des renseignements autrement détaillés sur les diverses dimensions de la santé.

Enfin, il est intéressant de noter une autre initiative qui a eu lieu en collaboration avec Santé Canada et qui est en cours d'élaboration à l'aide des données du recensement de 2021 sur les professions et les langues. Elle vise à dresser un portrait des travailleurs de la santé, en examinant leur connaissance des langues officielles ainsi que la langue qu'ils utilisent au travail. Cette initiative mettra à jour un [profil](#) existant en fonction des recensements antérieurs.